

Lycée d'Étel

Une nouvelle direction

Yannick Perron prend la tête de l'établissement et entend le dépoussiérer, le remettre sur les rails. Et le chantier est vaste.

Dialogue rompu depuis fin 2017, défiance ouverte entre le personnel enseignant et la tête de l'établissement... La réputation du lycée professionnel maritime et aquacole (LPMA) d'Étel avait quelque peu souffert des tensions au centre desquelles se trouvaient les élèves [lire *Cultures marines* n° 314 et 316].

Contesté dans sa gestion et probable-

ment affaibli par l'usure d'un poste de directeur qu'il occupait depuis plus de dix ans, Luc Percelay a finalement été transféré début juillet à Nantes comme inspecteur général de l'unité des concours et examens maritimes. Il a été remplacé dans ses fonctions par Yannick Perron.

Cette ancienne infirmière âgée de 56 ans dispose d'une solide expérience dans l'audit qualité et le management de pro-

jets pour l'Éducation nationale. « J'ai effectué l'ensemble de ma carrière en Seine-Saint-Denis, et durant les six dernières années, je dirigeais un lycée professionnel d'environ 500 élèves, surtout des jeunes filles, pour les préparer aux métiers de la mode et de l'aide à la personne. Si les enjeux restent identiques, le contraste est assez saisissant avec ce que je rencontre désormais à Étel, qui dénombre 180 élèves, essentiellement des garçons », reconnaît Yannick Perron.



Bertrand Tardiveau

La nouvelle directrice, Yannick Perron, promet de donner un coup de fouet au lycée, au bénéfice de ses 180 élèves.

PLUS DE 15 MILLIONS D'EUROS

Avant de recevoir sa lettre de mission d'ici la fin de l'année, la nouvelle directrice doit d'abord effectuer une observation rigoureuse et une analyse détaillée de l'établissement afin d'identifier ses atouts et ses faiblesses.

De quoi redonner un peu de sérénité au sein d'une institution dans laquelle les investissements ont cruellement manqué ces dernières années, selon le propre aveu de la région Bretagne. « Une enveloppe de 15 à 20 millions d'euros nous a été promise, il ne faut pas se tromper dans le diagnostic », insiste Yannick Perron qui instruit déjà plusieurs orientations et nourrit quelques ambitions.

[Pas de déménagement en vue

Déménager le LPMA d'Étel à Lorient... Aussi radicale qu'elle puisse sembler, l'idée s'invite dans le débat depuis plusieurs années. Pour le premier port de pêche breton, c'est un gage de proximité et de cohérence avec des infrastructures déjà existantes (CEFCM, UBS, Ifremer, etc.). Pour l'établissement, c'est la possibilité de faciliter le recrutement dans un bassin d'emplois plus étendu. Et pour les élèves, l'assurance d'une meilleure accessibilité, alors que 120 d'entre eux, sur 180, sont inscrits en internat.

Envisagée par l'ancien directeur, désirée par les enseignants comme les armateurs

lorientais, cette éventualité est pour le moment rejetée par l'autorité de tutelle. « Le coût d'un transfert serait considérable au regard du vide laissé sur la ria d'Étel où il faudrait de toute façon conserver une antenne opérationnelle pour les cultures marines », considère Yannick Perron. La nouvelle responsable de l'établissement reconnaît cependant qu'un important chantier s'ouvre devant elle.

« Notre lycée bénéficie d'un réel ancrage local et d'un bon capital sympathie auprès des familles comme des professionnels. Il faut pouvoir le faire évoluer en misant sur la polyvalence des compétences dont nous disposons », reprend Yannick Perron, qui prévoit d'ores

et déjà la mise en place de Siecle, un logiciel de gestion de données qui permet de faciliter le planning des personnels et des élèves.

Des mesures d'optimisation des moyens seront également envisagées, en lien notamment avec le lycée professionnel Émile James à Étel dont les formations préparent chaque année environ 180 élèves aux métiers du nautisme et de la carrosserie. L'un des défis auxquels entend répondre Yannick Perron est d'ouvrir les formations au-delà des critères géographiques, héréditaires et de genre. « Il doit être possible de féminiser davantage nos effectifs », assure-t-elle.